

OUI, L'ACCÈS À INTERNET POUR LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE EST GRATUIT POUR TOUS LES ABONNÉS!

CE QUI EST GRATUIT

Par «recherche documentaire», nous entendons :

- Recherche sur un sujet de connaissance particulier
- Consultation des sites d'actualités et fils de nouvelles
- Recherche d'offres d'emploi
- Recherche dans différentes banques de données (catalogues, publications gouvernementales, ressources en ligne, etc.)
- Recherche de formulaires ou documents à imprimer (et non à remplir)
- Accès à une information que nous ne possédons pas en bibliothèque

CE QUI EST TARIFIÉ

Pour les usages suivants, les usagers devront déboursier une location d'ordinateur :

- Consultation du courrier électronique et des réseaux sociaux
- Chat, concours, jeux.
- Travail sur les logiciels (Word, Excel, etc)
- Transactions commerciales (incluant la recherche dans les petites annonces, immobilier, etc)
- Toute transaction de nature personnelle : accès bancaire, chômage, impôts, paiement de factures, remplir des formulaires et demandes en ligne, etc.

